

Enquête sur les moyens de paiement auprès des entreprises suisses 2021

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Sommaire

	Page
Avant-propos	3
1 Résumé	4
2 Méthode	5
3 Résultats	6
3.1 Acceptation des moyens de paiement	6
3.2 Utilisation des moyens de paiement	7
3.3 Détention de numéraire	8
3.4 Logistique relative au numéraire	9
4 Annexe	11
4.1 Remarques méthodologiques	11
4.2 Répartition de l'échantillon selon les critères de stratification	12
4.3 Glossaire	13

En sa qualité de banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse (BNS) conduit la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Elle assure la stabilité des prix tout en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Dans le cadre de son mandat, la BNS garantit également l'approvisionnement en numéraire de la Suisse. De même, elle est chargée de faciliter et d'assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement sans numéraire. Des connaissances approfondies sur l'utilisation des moyens de paiement l'aident à remplir cette double tâche.

La Banque nationale dispose déjà d'informations sur l'utilisation des moyens de paiement par les ménages suisses grâce aux enquêtes qu'elle a menées à cette fin en 2017 et en 2020. Réalisée pour la première fois en 2021, l'enquête auprès des entreprises suisses lui fournit à présent des renseignements sur l'emploi des moyens de paiement par ces acteurs du marché. Elle vise à examiner les points suivants:

- acceptation et utilisation des moyens de paiement, en particulier du numéraire, par les entreprises suisses;
- utilisation du numéraire par les entreprises suisses en tant que réserve de valeur;
- logistique des entreprises suisses relative au numéraire et modifications de l'infrastructure correspondante.

En outre, elle apporte un nouvel éclairage sur les conclusions des enquêtes réalisées auprès des ménages.

Il ressort de la présente enquête que l'acceptation des moyens de paiement par les entreprises dépend des besoins du public. La clientèle détermine donc elle-même en grande partie cette acceptation. On peut en conclure que l'évolution des besoins de la clientèle pourrait influencer sur l'acceptation des moyens de paiement par les entreprises. La pandémie n'a guère modifié cette corrélation.

Par ailleurs, l'infrastructure disponible peut influencer l'acceptation du numéraire: si les prestataires de services financiers démantelaient leur infrastructure, il se pourrait que les entreprises recourent moins aux espèces et, par conséquent, les acceptent moins.

Au cours de l'été 2021, la BNS a mené sa première enquête détaillée sur les moyens de paiement auprès des entreprises suisses, en accordant une attention particulière à l'utilisation du numéraire.

Dans le cadre de cette enquête, quelque 2 000 entreprises actives en Suisse¹, de toutes tailles, régions linguistiques et branches², ont été interrogées sur l'utilisation et l'acceptation des moyens de paiement, la détention de numéraire et la logistique relative à celui-ci. L'enquête a été réalisée en ligne entre la mi-mai et la fin juillet 2021. Ses résultats permettent pour la première fois d'évaluer l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises suisses et leur logistique relative au numéraire. Ils complètent également ceux de l'enquête sur les moyens de paiement qui a été effectuée en 2017 et en 2020³ auprès des ménages, contribuant ainsi à un aperçu plus complet de cette utilisation en Suisse.

Les principaux enseignements de l'enquête sur les moyens de paiement auprès des entreprises sont les suivants:

Au niveau des recettes, l'acceptation des moyens de paiement par les entreprises est surtout déterminée par les besoins de la clientèle. Parmi les entreprises interrogées, 83% acceptent le paiement sur facture, 68% un virement, et 60% des espèces. Une entreprise sur dix a restreint son acceptation des espèces en raison de la pandémie de Covid-19. Dans le même temps, 16% des entreprises acceptent davantage les moyens de paiement sans numéraire pour répondre aussi bien aux besoins de la clientèle qu'à des considérations d'hygiène.

Au niveau des dépenses, l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises dépend principalement de la rapidité des transactions et des besoins des fournisseurs. Pour les paiements non récurrents, 79% des entreprises effectuent un virement, 61% règlent sur facture, 40% emploient une carte de crédit et 35% paient en espèces. Les moyens de paiement utilisés par les entreprises n'ont guère changé depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Un tiers des entreprises interrogées indique garder du numéraire comme réserve de valeur. La plupart des montants mentionnés ne dépassent pas 50 000 francs, mais 1% des entreprises a des réserves de plus de 1 million de francs, tandis que 58% ne détiennent pas d'espèces à cette fin.

Le plus souvent, les entreprises interrogées recourent à l'infrastructure des banques pour s'approvisionner en numéraire et retourner celui-ci. Près d'un tiers des entreprises concernées s'attend, dans les années à venir, à une diminution des infrastructures locales en matière de numéraire, c'est-à-dire à une baisse du nombre de succursales bancaires, d'offices postaux et de distributeurs automatiques qui sont à leur disposition. Un tel recul aurait un effet négatif sur l'approvisionnement en numéraire et le retour des espèces dans plus de la moitié des entreprises interrogées à ce sujet. Une partie d'entre elles réduiraient alors leur utilisation du numéraire.

Le présent rapport est structuré comme suit: le chapitre 2 présente la méthode de l'enquête. Le chapitre 3.1 porte sur l'acceptation des moyens de paiement par les entreprises interrogées (recettes), tandis que le chapitre 3.2 concerne les paiements non récurrents de ces dernières (dépenses). Le chapitre 3.3 examine la détention de numéraire par les entreprises pour des transactions imminentes ou en tant que réserve de valeur. Enfin, le chapitre 3.4 est consacré à la logistique des entreprises relative au numéraire. L'annexe comprend des remarques méthodologiques et indique sous forme de tableau la répartition de l'échantillon selon les critères de stratification et les abréviations employées pour désigner certaines branches. Un glossaire propose également une définition de quelques termes.

1 Il s'agit d'entreprises et d'établissements de droit privé et public qui sont établis sur le territoire suisse et y génèrent une activité économique. Pour simplifier, seule l'expression «entreprises suisses» est utilisée par la suite.

2 Seul un petit nombre de catégories ont été exclues de la population. Voir remarques méthodologiques (chapitre 4.1).

3 Voir Banque nationale suisse, [Enquêtes sur les moyens de paiement](#).

2 Méthode

L'enquête vise à obtenir une image aussi représentative que possible du trafic des paiements des entreprises suisses¹. La sélection de l'échantillon² s'est appuyée sur le Registre des entreprises et des établissements (REE) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui comprend toutes les entreprises et tous les établissements de droit privé et public établis sur le territoire suisse et y générant une activité économique.

La BNS a confié la réalisation de l'enquête à l'institut de sondage gfs.bern. L'institut a invité les entreprises tirées au sort à participer à l'enquête et les a priées de remplir un questionnaire en ligne (*computer assisted web interview*). Celui-ci comportait une cinquantaine de questions; la durée moyenne des entretiens était de 13 minutes. Au total, 2 183 entretiens complets ont été réalisés entre la mi-mai et la fin juillet 2021, ce qui représente un taux de réponse d'environ 35%.

Pour répondre aux questions sur les moyens de paiement, il a été demandé aux entreprises d'opérer une distinction entre paiements récurrents et non récurrents³. Concernant l'acceptation des moyens de paiement, elles devaient tenir compte de ces deux catégories, car une évaluation distincte n'était pas toujours possible ou aurait été trop fastidieuse. Seuls les paiements non récurrents ont été pris en considération dans l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises, car ils requièrent en général de choisir chaque fois sciemment le moyen employé, alors que ce choix n'est souvent effectué que la première fois pour les paiements récurrents. De plus, l'enquête sur les moyens de paiement menée auprès des ménages suisses portait elle aussi une attention particulière aux paiements non récurrents, ce qui facilite une comparaison directe entre les habitudes de paiement des entreprises et celles des ménages.

1 Lorsqu'elles comportaient plus d'une filiale ou d'un établissement, les entreprises suisses ont été priées de répondre aux questions en adoptant autant que possible une perspective globale ou le point de vue de la majorité de leurs filiales ou établissements. Il se peut dès lors que les réponses des entreprises comprennent également des informations sur leurs filiales et établissements à l'étranger.

2 Des informations détaillées sur la sélection de l'échantillon figurent en annexe (chapitre 4).

3 Voir le glossaire (chapitre 4.3) pour une définition des paiements récurrents et non récurrents et la distinction entre ces deux catégories.

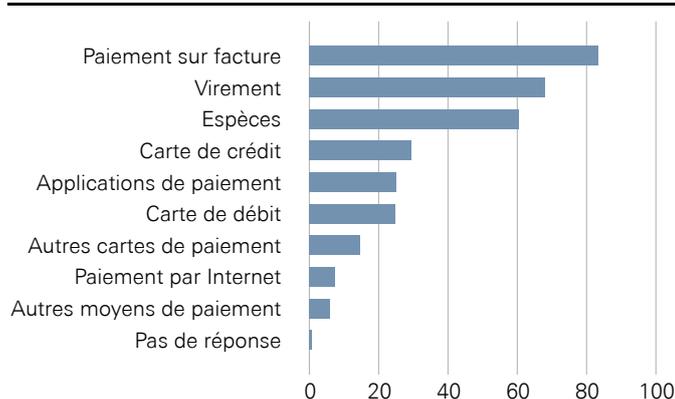
3.1 ACCEPTATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Le paiement sur facture est le moyen de paiement le plus fréquemment accepté par les entreprises suisses (83%). Viennent ensuite le virement, accepté par deux tiers des entreprises, et le numéraire (60%). La carte de crédit se situe loin derrière et n'est admise que par un tiers à peine des entreprises (voir graphique 1).

Graphique 1

ACCEPTATION DES MOYENS DE PAIEMENT

En % de la base (plusieurs réponses possibles)



Question: «Quels moyens de paiement accepte votre entreprise?»

Base: toutes les entreprises sondées (2 183 entreprises).

Source: BNS.

Les applications de paiement sont tout autant acceptées que la carte de débit (25%), mais leur importance a probablement beaucoup augmenté ces dernières années. D'après l'enquête sur les moyens de paiement 2020, 48% des particuliers possèdent désormais une telle application¹.

L'acceptation des moyens de paiement diverge sensiblement d'une branche à l'autre. Les branches qui réalisent une grande part de leur chiffre d'affaires dans des points de vente physiques² acceptent plus fréquemment les moyens de paiement usuels (espèces, cartes de débit ou de crédit et applications de paiement) que celles dans lesquelles cette part est relativement faible. Dans l'hôtellerie et la restauration par exemple, non seulement la part du chiffre d'affaires liée à des points de vente physiques est la plus élevée, mais l'acceptation du numéraire est aussi la plus marquée. Ce constat est conforme aux résultats de l'enquête sur les moyens de paiement 2020, dans laquelle les personnes interrogées indiquaient plus souvent que la moyenne payer en espèces lors de repas et de consommations de boissons à l'extérieur³. À l'inverse, les entreprises industrielles réalisent une faible part de leur chiffre d'affaires dans des points de vente physiques et acceptent peu le numéraire. Elles

¹ Voir Banque nationale suisse (2021), *Enquête sur les moyens de paiement 2020*, chapitre 5.

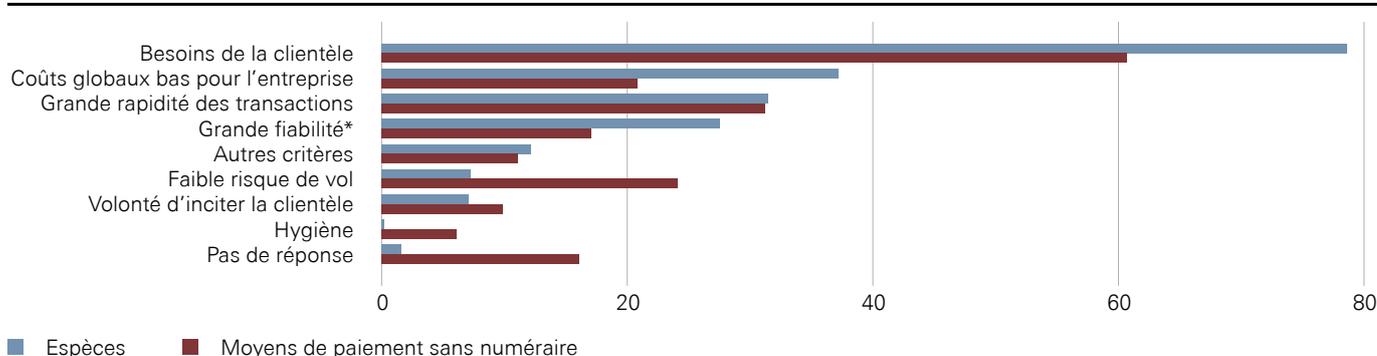
² Vente sur place de biens ou de services.

³ Voir Banque nationale suisse (2021), *Enquête sur les moyens de paiement 2020*, chapitre 4.

Graphique 2

MOTIFS DE L'ACCEPTATION DES MOYENS DE PAIEMENT, SITUATION AVANT LA PANDÉMIE

En % de la base concernée (plusieurs réponses possibles)



■ Espèces ■ Moyens de paiement sans numéraire

*ainsi que faible risque de dysfonctionnements et résistance aux crises

Question: «Pourquoi acceptez-vous les espèces/les moyens de paiement sans numéraire dans votre entreprise (situation avant la pandémie de Covid-19)?»

Base: entreprises acceptant les espèces/les moyens de paiement sans numéraire (espèces: 1 311 entreprises; moyens de paiement sans numéraire: 2 146 entreprises).

Source: BNS.

reçoivent surtout des paiements d'autres entreprises, qui ne sont généralement pas exécutés dans un point de vente physique.

Motifs d'acceptation des espèces et des moyens de paiement sans numéraire

Les entreprises ont été interrogées sur les motifs d'acceptation des différents moyens de paiement avant le début de la pandémie de Covid-19⁴. Les besoins de la clientèle ont été le plus fréquemment cités tant pour les espèces (79%) que pour les moyens de paiement sans numéraire (61%; voir graphique 2). Le coût global jouait également un rôle important dans l'acceptation des moyens de paiement par les entreprises. Les faibles coûts globaux constituent même le deuxième motif le plus fréquent de l'acceptation du numéraire (37%).

Contrairement à ce qui était le cas pour les ménages, qui considéraient qu'un règlement par un moyen de paiement sans numéraire est plus rapide, il est intéressant de constater que la rapidité de la transaction avec des espèces (31%) et avec des moyens de paiement sans numéraire (31%) ne fait aucune différence pour les entreprises⁵.

Impact de la pandémie de Covid-19 sur l'acceptation des moyens de paiement

Depuis le début de la pandémie, une entreprise sur dix a restreint son acceptation des espèces (voir graphique 3). Dans le même temps, 16% des entreprises acceptent davantage les moyens de paiement sans numéraire (voir graphique 4). Les entreprises ont également été interrogées sur les raisons pour lesquelles elles avaient

limité l'acceptation des espèces ou étendu celle des moyens de paiement sans numéraire. Il en ressort que les entreprises ayant modifié leur acceptation des moyens de paiement depuis le début de la pandémie ont principalement répondu à un besoin de la clientèle ou à des considérations d'hygiène. Les raisons motivant l'acceptation des moyens de paiement indiquées dans le graphique 2 n'ont donc guère changé en raison de la pandémie. Seule l'acceptation des moyens de paiement sans numéraire devrait avoir légèrement gagné en importance pour des questions d'hygiène depuis le début de la pandémie.

3.2 UTILISATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Les entreprises recourent le plus souvent aux moyens de paiement sans numéraire pour leurs paiements non récurrents⁶ (voir graphique 5). Le virement est de loin le plus utilisé (79%), suivi par le paiement sur facture (61%) et la carte de crédit (40%). Quatrième moyen de paiement le plus employé, les espèces (35%) devancent encore nettement la carte de débit (17%). Dans la plupart des cas, leur importance en tant que moyen de paiement est toutefois relativement modeste pour les entreprises au regard de leurs dépenses totales, puisque le numéraire représente en moyenne 15% de ces dernières.

Motifs déterminant le choix du moyen de paiement

Parmi les motifs déterminant le choix des espèces ou des moyens de paiement sans numéraire pour les propres paiements, la grande rapidité de la transaction (respectivement 49% et 48%), les besoins du fournisseur (49% et 47%) et le faible coût global pour l'entreprise

4 L'enquête portait sciemment sur les motifs d'acceptation des moyens de paiement avant la pandémie de Covid-19 pour éviter que la crise ne fausse les résultats. Une question distincte portait sur les motifs ayant conduit à une modification éventuelle de cette acceptation en raison de la pandémie.

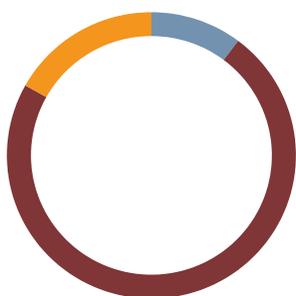
5 Voir Banque nationale suisse (2021), *Enquête sur les moyens de paiement 2020*, chapitre 3.

6 Seuls les paiements non récurrents ont été pris en compte pour analyser les dépenses des entreprises.

Graphique 3

RESTRICTION DE L'ACCEPTATION DES ESPÈCES DEPUIS LA PANDÉMIE

En % de la base



Oui **10%**
Non **73%**
Pas de réponse **17%**

Question: «Avez-vous restreint l'acceptation des espèces depuis le début de la pandémie de Covid-19?»

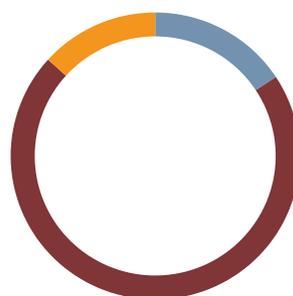
Base: toutes les entreprises sondées (2 183 entreprises).

Source: BNS.

Graphique 4

ACCEPTATION ACCRUE DES MOYENS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE DEPUIS LA PANDÉMIE

En % de la base



Oui **16%**
Non **71%**
Pas de réponse **13%**

Question: «Acceptez-vous davantage de moyens de paiement sans numéraire depuis le début de la pandémie de Covid-19?»

Base: entreprises acceptant des moyens de paiement sans numéraire (2 146 entreprises).

Source: BNS.

(35% et 30%) sont les plus fréquemment cités (voir graphique 6).

Dans un cas comme dans l'autre, le choix repose donc principalement sur la commodité de l'exécution, sur les besoins des partenaires commerciaux et, dans une moindre mesure, sur les coûts. Un facteur extérieur à l'entreprise est ainsi l'un des principaux motifs tant du choix du moyen de paiement (besoins des fournisseurs) que de son acceptation (besoins de la clientèle pour les deux types de paiement; voir chapitre 3.1).

Impact de la pandémie de Covid-19 sur l'utilisation des moyens de paiement

Les moyens de paiement utilisés par les entreprises n'ont guère changé depuis le début de la pandémie. La plupart de celles qui emploient le numéraire comme moyen de paiement (74%) déclarent ne pas avoir modifié

son utilisation. Les parts des entreprises indiquant respectivement un renforcement ou une diminution de l'utilisation du numéraire s'équilibrent mutuellement (7% dans les deux cas). La plupart des entreprises qui ont réduit leur utilisation des espèces l'ont fait pour des raisons d'hygiène.

La majorité des entreprises qui emploient des espèces ne pensent pas que leur utilisation du numéraire changera dans les années à venir (70%). Seules 14% estiment que celle-ci baissera, et 7%, qu'elle augmentera. Celles qui s'attendent à une baisse évoquent principalement des facteurs exogènes tels que le changement des habitudes de paiement (64%), des prescriptions des partenaires commerciaux (31%) ou la pandémie de Covid-19 (24%).

3.3 DÉTENTION DE NUMÉRAIRE

Lors de l'enquête, les entreprises ont été interrogées sur leur détention de numéraire. Concrètement, il leur a été demandé quel montant elles conservaient en espèces, séparément pour chacun des deux buts suivants: (i) transactions imminentes, ou (ii) réserve. Cette ventilation est pertinente, car le premier but correspond à la part des transactions liées au numéraire en circulation, et le second, à la part du numéraire en circulation qui sert de réserve de valeur.

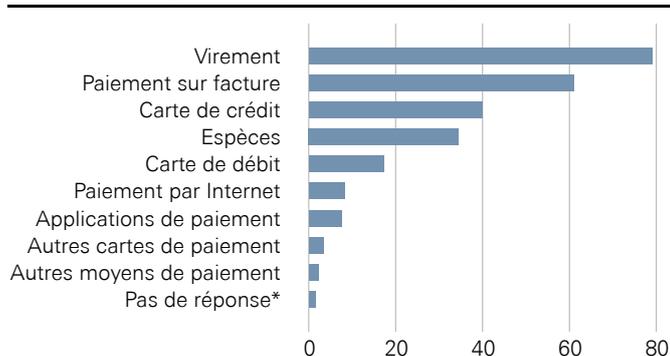
Une grande partie des entreprises (62 %) conservent au plus 50 000 francs en espèces pour les transactions imminentes, alors qu'elles ne sont qu'environ un quart à ne pas en détenir à cette fin. Seules quelques entreprises indiquent détenir des montants plus élevés dans ce but: ainsi, un peu plus de 1% des entreprises interrogées mentionnent des valeurs supérieures à 1 million de francs.

Le numéraire gardé en réserve peut être conservé en Suisse ou à l'étranger. *L'Enquête sur les moyens de*

Graphique 5

UTILISATION DES MOYENS DE PAIEMENT

En % de la base (plusieurs réponses possibles)



*y compris les entreprises qui n'effectuent pas de paiements non récurrents

Question: «Quels moyens de paiement votre entreprise utilise-t-elle?»

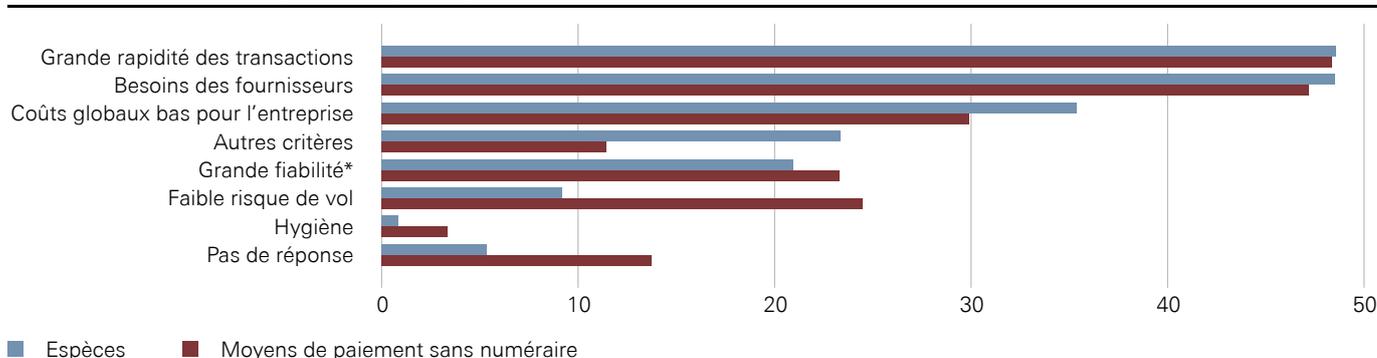
Base: toutes les entreprises sondées (2 183 entreprises).

Source: BNS.

Graphique 6

MOTIFS DU CHOIX DES MOYENS DE PAIEMENT, SITUATION AVANT LA PANDÉMIE

En % de la base concernée (plusieurs réponses possibles)



*ainsi que faible risque de dysfonctionnements et résistance aux crises

Question: «Pourquoi votre entreprise utilise-t-elle des espèces/des moyens de paiement sans numéraire (situation avant la pandémie de Covid-19)?»

Base: entreprises utilisant des espèces/des moyens de paiement sans numéraire (espèces: 751 entreprises; moyens de paiement sans numéraire: 2 131 entreprises).

Source: BNS.

paiement 2020 donne des indications détaillées sur la part du numéraire détenu en Suisse comme réserve de valeur qui peut être attribuée aux ménages⁷. Les développements ci-après concernent la part attribuable aux entreprises suisses⁸. Les résultats doivent être interprétés avec prudence, car il s'agit d'un sujet sensible, et une proportion relativement élevée d'entreprises ne pouvait ou ne voulait pas fournir d'informations.

Les entreprises indiquant ne pas détenir de numéraire à des fins de réserve de valeur représentent une part de 58% (voir graphique 7), soit plus du double de la part des entreprises ne conservant pas d'espèces pour des transactions imminentes. Environ un tiers des entreprises détiennent au plus 50 000 francs en espèces comme réserve de valeur, les entreprises à mentionner des montants plus élevés étant nettement moins nombreuses. Seules 1% des entreprises citent des sommes supérieures à 1 million de francs.

Pour la situation d'avant la pandémie de Covid-19, l'indication «autres motifs» (sans autres précisions) est le plus souvent donnée pour justifier l'utilisation du numéraire en tant que réserve de valeur (41%; voir graphique 8). Seule une minorité d'entreprises mentionne des motifs spécifiques, le plus fréquent étant la constitution d'un coussin de sécurité (27%). Ce résultat est comparable à celui de l'enquête sur les moyens de paiement 2020, dans laquelle les ménages citaient eux aussi fréquemment ce motif: 17%, soit la deuxième raison la plus souvent évoquée⁹.

7 Voir Banque nationale suisse (2021), *Enquête sur les moyens de paiement 2020*, chapitre 6.

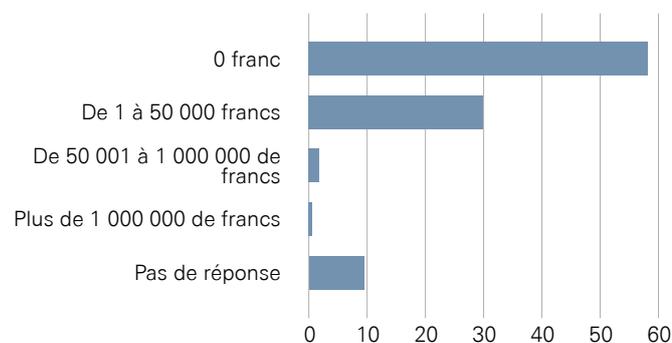
8 L'enquête ne porte pas sur le numéraire gardé comme réserve de valeur par des entreprises étrangères n'ayant aucune succursale en Suisse.

9 Voir Banque nationale suisse (2021), *Enquête sur les moyens de paiement 2020*, chapitre 6.

Graphique 7

MONTANT ESTIMÉ DES ESPÈCES DÉTENUES COMME RÉSERVE DE VALEUR

En % de la base



Question: «Veuillez estimer le montant en espèces que votre entreprise détient comme réserve de valeur.»

Base: toutes les entreprises sondées (2 183 entreprises).

Source: BNS.

3.4 LOGISTIQUE RELATIVE AU NUMÉRAIRE

Approvisionnement en espèces et retour du numéraire

Le plus souvent, les entreprises interrogées s'approvisionnent en numéraire auprès des banques. Ce canal constitue une source d'approvisionnement (exclusive ou non) pour plus de 60% d'entre elles. Viennent ensuite les recettes issues de la clientèle (49%) et la Poste suisse (24%). Seules quelques entreprises (5%) affirment faire appel à des convoyeurs de fonds pour s'approvisionner en espèces (voir graphique 9).

Les résultats sont similaires pour le retour du numéraire: ainsi, un peu plus de la moitié des entreprises confient leurs espèces excédentaires aux banques. Le deuxième canal de retour le plus fréquent est la monnaie rendue (23%), une partie du numéraire obtenu étant réutilisée directement. La Poste suisse occupe la troisième place (20%). Les entreprises recourent très rarement à des convoyeurs de fonds pour renvoyer du numéraire (7%).

Les entreprises choisissent les banques et la Poste suisse tant pour l'approvisionnement que pour le retour en raison de la simplicité, d'une proximité physique ou par habitude. La sécurité est déterminante pour celles qui font appel à des convoyeurs de fonds.

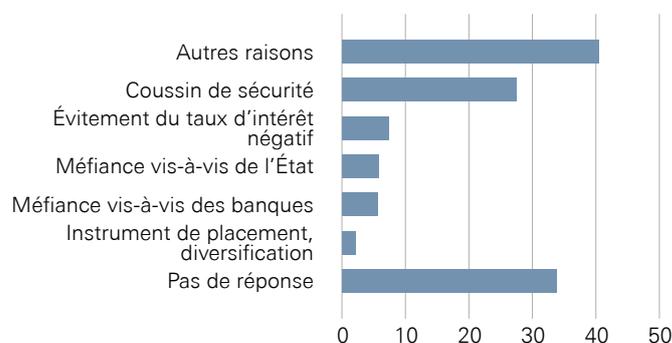
Évolution attendue de l'infrastructure relative au numéraire

Environ 38% des entreprises qui recourent à la Poste suisse ou aux banques s'attendent dans les années à venir à une diminution des infrastructures locales en matière de numéraire, c'est-à-dire à une baisse du nombre de succursales bancaires, d'offices postaux et de distributeurs automatiques qui sont à leur disposition (voir graphique 10). Les estimations varient sensiblement en fonction des branches. Les chiffres sont notamment très supérieurs à la moyenne dans l'administration publique.

Graphique 8

MOTIFS DE LA DÉTENTION D'ESPÈCES EN RÉSERVE, SITUATION AVANT LA PANDÉMIE

En % de la base (plusieurs réponses possibles)



Question: «Pour quelles raisons votre entreprise détient-elle des espèces en réserve (situation avant la pandémie de Covid-19)?»

Base: entreprises détenant des espèces comme réserve de valeur (901 entreprises).

Source: BNS.

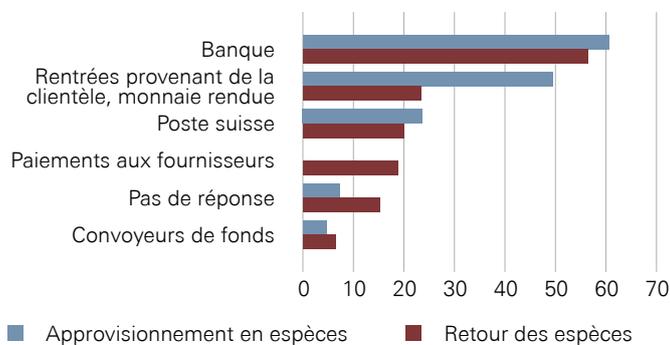
En outre, les entreprises concernées ont été interrogées sur l'impact que cette diminution aurait sur leur approvisionnement en numéraire et sur leurs retours (voir graphique 11). Plus de la moitié (52%) affirme que cela pourrait avoir un effet négatif.

Près d'un tiers (37%) ne souhaite prendre aucune mesure si les infrastructures locales relatives au numéraire venaient à être réduites. Un autre tiers (30%) utiliserait moins d'espèces. Presque un cinquième prendrait des mesures particulières non précisées, et seule une part de 6% environ ferait appel à des convoyeurs de fonds, cette faible proportion s'expliquant probablement par le fait que les prestations de convoyeurs sont surtout intéressantes pour de plus grands volumes de numéraire.

Graphique 9

CANAUX D'APPROVISIONNEMENT EN ESPÈCES ET DE RETOUR DES ESPÈCES

En % de la base (plusieurs réponses possibles)

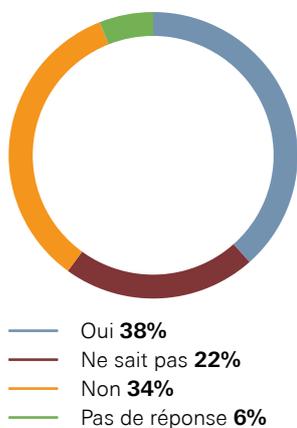


Question: «Comment votre entreprise s'approvisionne-t-elle en espèces/retourne-t-elle les espèces?»
 Base: entreprises acceptant ou utilisant des espèces (1 456 entreprises).
 Source: BNS.

Graphique 10

RÉDUCTION ATTENDUE DE L'INFRASTRUCTURE LOCALE RELATIVE AU NUMÉRAIRE

En % de la base

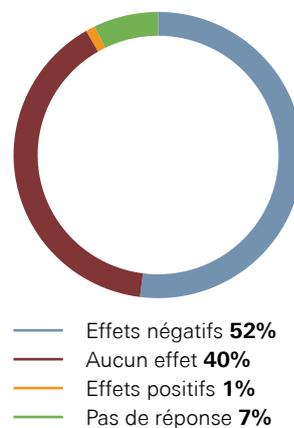


Question: «Au cours des années à venir, vous attendez-vous à une réduction des infrastructures locales permettant le versement et le retrait d'espèces?»
 Base: entreprises recourant aux banques ou à la Poste suisse pour s'approvisionner en espèces ou retourner des espèces (1 258 entreprises).
 Source: BNS.

Graphique 11

EFFETS D'UNE RÉDUCTION DE L'INFRASTRUCTURE LOCALE RELATIVE AU NUMÉRAIRE

En % de la base



Question: «Quelle influence aurait une réduction des infrastructures locales permettant le versement et le retrait d'espèces sur l'approvisionnement en espèces et le retour de ces dernières pour votre entreprise?»
 Base: entreprises recourant aux banques ou à la Poste suisse pour s'approvisionner en espèces ou retourner des espèces (1 258 entreprises).
 Source: BNS.

4.1 REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Définition de la population et sélection de l'échantillon

Si toutes les entreprises du REE avaient été tirées au sort avec la même probabilité, l'échantillon aurait présenté une part prépondérante de très petites entreprises. La population a donc été définie de manière à pondérer plus fortement les grandes entreprises (mesurées par le nombre de salariés et d'équivalents plein temps). En outre, les établissements de crédit¹, qui font eux-mêmes partie de l'infrastructure de paiement, ainsi que les entreprises relevant des catégories particulières T² et U³ de la NOGA⁴ ont d'emblée été exclus de la population.

Un échantillon aléatoire stratifié reposant sur les caractéristiques «région linguistique», «catégorie NOGA» et «effectifs» a été sélectionné sur la base de la population ainsi définie. Il comprenait quelque 6 200 entreprises du REE, lesquelles ont été invitées à participer à l'enquête. Certaines branches ainsi que les entreprises tessinoises sont surreprésentées afin d'obtenir des valeurs suffisamment pertinentes pour cette sous-population de l'échantillon.

Pondération

L'échantillon devait être aussi représentatif que possible de la population d'entreprises définie ci-dessus. Pour ce faire, une procédure de pondération par cellule a été utilisée. En d'autres termes, tous les questionnaires complets réceptionnés ont été pondérés en fonction des paramètres de la région linguistique, de la catégorie NOGA et des effectifs de l'entreprise, selon la part de cette dernière dans la population définie. Par conséquent, toutes les indications figurant dans le rapport sur les parts, les sommes et les valeurs observées doivent être considérées comme des statistiques pondérées.

1 L'enquête n'a pas porté sur la BNS ni sur la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

2 Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

3 Activités extraterritoriales.

4 Développée par l'OFS, la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) est une méthode de classification des différents secteurs de l'économie. La NOGA a été intégrée dans le REE.

4.2 RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON SELON LES CRITÈRES DE STRATIFICATION

	Description	Nombre	Part
Total			
Ensemble des entreprises	Taille de l'échantillon incluant toutes les entreprises interrogées	2 183	100%
Région linguistique¹			
Suisse alémanique	Entreprises ayant leur siège principal en Suisse alémanique	1 575	72%
Suisse romande	Entreprises ayant leur siège principal en Suisse romande	508	23%
Suisse italienne	Entreprises ayant leur siège principal en Suisse italienne	100	5%
Taille de l'entreprise			
Jusqu'à 2 personnes	Entreprises jusqu'à 2 personnes	807	37%
De 3 à 9 personnes	Entreprises de 3 à 9 personnes	406	19%
De 10 à 49 personnes	Entreprises de 10 à 49 personnes	316	14%
De 50 à 249 personnes	Entreprises de 50 à 249 personnes	252	12%
250 personnes et plus	Entreprises de 250 personnes et plus	402	18%
Branches			
Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche	120	5%
Industrie	Industrie extractive, approvisionnement en eau et en électricité, élimination des déchets	15	1%
	Industrie manufacturière	231	11%
	Construction	168	8%
Négoce	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	277	13%
Transports	Transports et entreposage	71	3%
Restauration	Restauration	99	5%
Communication	Information et communication	85	4%
Services financiers	Services financiers et d'assurance	64	3%
Immobilier	Activités immobilières	48	2%
Autres services	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	270	12%
	Activités de services administratifs et de soutien	109	5%
	Autres services	120	5%
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	95	4%
Enseignement	Enseignement	79	4%
Santé	Santé humaine et action sociale	272	12%
Divertissement	Arts, spectacles et activités récréatives	60	3%

1 La répartition par région linguistique des communes de domicile est fondée sur la langue la plus souvent parlée selon le relevé structurel de l'OFS [Statatlas Suisse](#). Pour des raisons de présentation, les communes italo-phones situées hors du canton du Tessin entrent dans la catégorie Suisse italienne.

Source: BNS.

4.3 GLOSSAIRE

Application de paiement	Forme de paiement mobile qui permet, d'une part, de régler des biens et services et, d'autre part, de transférer de l'argent à un particulier. Les transactions correspondantes impliquent en général un virement (en cas de connexion à un compte) ou un paiement par carte de crédit ou par monnaie électronique (application prépayée ou carte prépayée).
Autre carte de paiement	Carte émise par un commerçant (par exemple station-service ou commerce de détail) disposant d'une fonction de paiement ainsi que carte prépayée ne pouvant être utilisée qu'auprès d'une enseigne (par exemple carte-cadeau) ou de manière limitée (université, cantine, laverie, etc.).
Canal d'approvisionnement en espèces et de retour des espèces	Canal par lequel les entreprises s'approvisionnent en numéraire et renvoient leurs excédents de numéraire (par exemple banques, Poste suisse, convoyeurs de fonds).
Convoyeur de fonds	Prestataire assurant le transport de numéraire.
Logistique relative au numéraire	Logistique servant à l'approvisionnement en numéraire ainsi qu'au retour et au traitement du numéraire par les entreprises.
Paiement sur facture	Dans le cadre du présent rapport, le paiement sur facture englobe les paiements exécutés avec un bulletin de versement, avec eBill ou par recouvrement direct.
Paiements non récurrents	Par exemple achats occasionnels auprès de fournisseurs ou frais de réparation.
Paiements récurrents	Ensemble des paiements ou engagements qui reviennent régulièrement, tels que le versement des salaires, les loyers et frais annexes mensuels, les primes d'assurance mensuelles ou annuelles, les factures de téléphone ou de carte de crédit mensuelles ou bimestrielles, les impôts à régler chaque année, les abonnements mensuels ou annuels et les remboursements de prêts.
Procédé de paiement par Internet	Tous les paiements déclenchés par Internet sans recours à une application de banque en ligne ou à une application de paiement spécifique (par exemple PayPal).
Virement	Exécution de paiements par Internet ou au guichet, sans bulletin de versement. Les banques proposent à cet effet des plates-formes en ligne (e-banking) ou des applications spécifiques (banque mobile ou m-banking) pour permettre à leur clientèle d'effectuer ces opérations.

Éditeur

Banque nationale suisse
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00

Renseignements

communications@snb.ch

Langues

Français, allemand, italien et anglais

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition

NeidhartSchön AG, Zurich

Date de publication

Février 2022

ISSN 2813-110X (version électronique)

Accès aux publications

Les publications de la Banque nationale suisse peuvent être consultées sur Internet, à l'adresse www.snb.ch, Publications.

Le calendrier des publications figure à l'adresse www.snb.ch, Médias/Calendrier.

Certaines publications peuvent également être obtenues sur papier, individuellement ou par abonnement, à l'adresse suivante:
Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 11 50
E-mail: library@snb.ch

Droits d'auteur/copyright ©

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

Les informations et données d'ordre général publiées par la BNS sans copyright peuvent aussi être utilisées sans indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et de ces données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La limitation de la responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2022